



9 décembre 1905 - 9 décembre 2020. Laïcité : la loi, les normes et les habitus

publié le 17/02/2021

Séminaire de réflexion

Descriptif :

Séminaire de réflexion dans le cadre du cycle de conférences République, Ecole, Laïcité proposé par le Cnam et le Conseil des sages de la laïcité.

Sommaire :

- Objectifs
- 9 décembre 1905 - 9 décembre 2020. Laïcité : la loi, les normes et les habitus
- Actes du cycle de conférences république, école, laïcité

Face aux questionnements persistants autour du principe de la laïcité dans les services publics, le Cnam et le Conseil des sages de la laïcité ont décidé d'unir leurs compétences pour organiser ce séminaire de réflexion dans le cadre du **cycle de conférences République, École, Laïcité**.

● Objectifs

À destination des cadres de toutes les fonctions publiques – État, territoriale et hospitalière – les séances aborderont, tout au long de l'année 2020-2021, les **enjeux actuels et les modalités concrètes d'application du principe de laïcité**.

Des intervenants reconnus apporteront ainsi leur éclairage et donneront des clés pour accompagner les personnels dans leur action.

● 9 décembre 1905 - 9 décembre 2020. Laïcité : la loi, les normes et les habitus



9 décembre 1905 - 9 décembre 2020. Laïcité : la loi, les normes et les habitus (Vidéo Youtube)

Intervenants :

- Jean-Eric Schoettl, conseiller d'État honoraire, ancien Secrétaire général du Conseil constitutionnel, membre

de la commission du secret de la Défense nationale, membre du CSL ;

- Gwénaëlle Calvès, professeure de droit public à l'université de Cergy-Pontoise,
- En présence d'Olivier Faron, administrateur général du Cnam et Dominique Schnapper, présidente du CSL.

Pour plus d'informations, retrouvez [la conférence du 9 décembre sur le site du Cnam](#) ➔

● Actes du cycle de conférences république, école, laïcité



Actes du cycle de conférences : République, école, laïcité (PDF de 1.2 Mo)

2019-2020

○ Le Cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le **Conservatoire national des arts et métiers** est le **seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie**.

Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, et aussi à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Ces parcours professionnalisants débouchent sur une certification, un titre ou un diplôme et répondent aux besoins des adultes (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui souhaitent évoluer professionnellement, trouver ou retrouver un emploi, actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences. Chaque année, le Conservatoire accueille ainsi environ 55 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes et certificats.

○ Le Conseil des sages de la laïcité

En installant à ses côtés, le 8 janvier 2018, le **Conseil des sages de la laïcité**, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a exprimé une exigence claire : **pilier de notre République, indissociable de la formation des futurs citoyens, la laïcité doit être préservée, transmise et explicitée par nos institutions, au premier rang desquelles, l'école**.

Composé de professeurs, inspecteurs généraux, juristes, sociologues, politologues et spécialistes de l'histoire des religions, le Conseil des sages a pour vocation de « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de faits religieux ». Par son expertise, il exerce une mission de conseil quant aux méthodes et aux pédagogies et se situe au plus près des préoccupations pratiques des personnels de l'éducation nationale. Il exerce une veille en actualisant un état des lieux de la laïcité à l'école, grâce en particulier à des auditions régulières d'enseignants et chercheurs. Il élabore des documents et rédige des avis à l'attention du ministre. Ses membres participent régulièrement aux actions de formation nationales et académiques.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.